

L'armée autrichienne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **102 (1957)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Par les amitiés internationales de choix qu'ils ont su se créer et surtout par la qualité de « *L'Année Hippique* »¹ qui est leur œuvre, ce trio purement vaudois a apporté un rayonnement lausannois et suisse bien au-delà de l'Europe. Nous pouvons en être fiers et nous en sommes honorés. Qu'ils en soient remerciés.

Cap. WILLY DE RHAM

Revue de la presse :

Sur la façon dont nos voisins de France envisagent les problèmes angoissants posés par la situation mondiale actuelle, la *Revue de défense nationale*, dans ses rubriques militaire, économique, politique et diplomatique, nous donne de précieuses informations.

Du numéro de novembre 1956, particulièrement intéressant, nous donnons tout d'abord un extrait de la chronique militaire écrite par l'éminent rédacteur en chef de la revue, le colonel E. J. Baude. Nous le faisons suivre d'un résumé de l'étude consacrée, par le sous-lieutenant Alain Lacroix, au budget soviétique.

LDY.

L'armée autrichienne

L'armée de terre comptera trois *groupes* de chacun trois brigades et d'un régiment de chars. Chaque *brigade* est composée de deux ou trois *bataillons d'infanterie* partiellement motorisés, d'un *bataillon de chasseurs* entièrement motorisé et d'unités (de l'importance d'une compagnie) de chars, d'artillerie, de transmissions et du génie. Au total 4000 hommes environ.

Actuellement, ces brigades au nombre de huit, ne comptent que deux bataillons et des embryons d'unités de

¹ « *L'Année Hippique—Paddock* », 5, place St-François, Lausanne.

chars, d'artillerie et du génie. Les *E.M. de groupe et de brigade* seront tous constitués à la fin de l'année. Le Q.G. du « Gruppenkommando » N° 1 est à Vienne, celui du N° 2 à Graz et celui du N° 3 à Salzburg. Il y aura neuf brigades, dont quatre de campagne, quatre de montagne et une spécialisée.

L'armement est d'origine russe et américaine. Le gouvernement a l'intention de le moderniser et de l'unifier.

La durée du service actif est de neuf mois et les engagements sont au minimum de quinze mois. L'incorporation des appelés est prévue deux fois par an. La première classe appelée sous les drapeaux est la classe 1957, dont 33 000 hommes ont été reconnus aptes au service : 11 000 ont signé un engagement de quinze mois et serviront en grande partie dans des unités techniques où l'instruction est plus longue.

Au printemps prochain, le « Bundesheer » comptera 40 000 hommes.

On envisage la création d'une *armée territoriale* en utilisant les classes anciennes n'ayant accompli aucun service militaire.

Le budget de la Défense nationale a été fixé, pour l'année en cours, à 3 milliards de schillings (soit 480 millions de francs suisses), ce qui représente seulement 8 % du revenu national.

La « détente » à la lumière du budget soviétique 1956

« La récente démobilisation de 1 200 000 hommes annoncée à grand bruit le 14 mai 1956 par le gouvernement soviétique et intervenant après celle de 640 000 hommes en 1945 ne doit pas faire illusion. D'abord, parce que l'Union soviétique est le seul pays à avoir maintenu après la fin de la seconde guerre mondiale des millions d'hommes sous les drapeaux et ensuite parce que nous ne disposons d'aucun moyen de contrôle et que démobiliser n'est pas désarmer. »

« Toutefois, il est raisonnable de supposer que l'U.R.S.S. a effectivement procédé à des démobilisations importantes pour deux raisons, en premier lieu parce que l'économie soviétique souffre d'un besoin de main-d'œuvre, et en second lieu